

Motion (2) adoptée par l'Assemblée plénière, à l'unanimité,
le 13 juin 2008

« L'UNPS dénonce la stigmatisation de l'augmentation des dépenses de ville »

La prise en charge des patients s'améliore par le raccourcissement des durées de séjour d'hospitalisation et par l'accueil et l'organisation des professionnels de santé de ville.

La prise en charge globale (notamment continuité et permanence des soins) assurée par ces professionnels augmente de fait la part des soins à domicile.

Ce transfert d'activité qui représente notamment plus de 50 % de l'augmentation du seul poste médicament ne peut pas être considéré comme un dérapage des soins de ville alors que ce transfert est une source d'économie pour l'assurance maladie.

L'UNPS demande pour l'ensemble des professionnels de santé et avant la fixation du prochain ONDAM, que les outils d'évaluation de ces transferts d'activité et des économies générées soient mis en place.